

L'Isle-sur-la-Sorgue inaugure la centrale solaire des Calottes



À la fin de l'année 2022, 8 127 modules photovoltaïques ont été installés sur 4,5 hectares aux Calottes, au sein du hameau Saint-Antoine qui fait partie de l'Isle-sur-la-Sorgue. Cette nouvelle centrale va être inaugurée demain, le mardi 18 avril.

1 602. C'est le nombre de tonnes de CO2 que permet d'éviter la nouvelle centrale solaire des Calottes. D'une puissance totale de 4 347 kWc grâce à ces 8 127 modules photovoltaïques installés sur 4,5 hectares, elle fournit une production annuelle d'électricité qui correspond à une consommation équivalente à 3 107 habitants. Les travaux de construction, portés par la société montpelliéraine [VALECO](#), ont été initiés en décembre 2021 et se sont achevés à l'automne 2022.

Depuis 2019, la Ville de l'Isle-sur-la-Sorgue est engagée dans le déploiement d'équipements de



Ecrit par Echo du Mardi le 17 avril 2023

production d'énergie verte. Des panneaux photovoltaïques ont été installés sur les toits de l'hippodrome et du boulodrome du quartier Saint-Gervais, puis également sur les toits de certains bâtiments municipaux tels que la salle des fêtes, le Mille Club, le complexe sportif Cosec Emile Avy, et le gymnase Jean Légier. La Ville comptabilise donc 14 611 modules. Grâce à l'ensemble de ses installations, l'Isle-sur-la-Sorgue produit chaque année 10 495 150 Kwh, 7 047 kWc, soit l'équivalent de la consommation de 4 843 habitants. Ainsi, 2 497 tonnes de CO2 sont évitées chaque année.

V.A.